

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS BE

La formation théorique :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule à moteur ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un DVD et avec un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité ou via nos applications internet .

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments dur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premier secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule :
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

La formation pratique :

Définition :

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4250 kg.

La formation : (12 heures réparties sur 2 jours)

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'autoévaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Connaissances générales :

- La pluie, la neige, le verglas, le brouillard, le vent, les distances d'arrêt
- La conduite en montagne ou zones accidentées
- L'hygiène et la conduite
- La fatigue
- Le chargement
- Le stationnement
- Le dépassement
- Le centre de gravité, la force centrifuge, le stabilisateur
- La vitesse, l'anticipation, les situations d'urgence
- Le freinage
- Le porte-à-faux, les angles morts
- L'assurance
- Le passage à niveau, les ponts, les tunnels, les ouvrages d'art, les plantations, l'itinéraire

Vérifications à effectuer :

- Système de direction du véhicule tracteur
- Niveau du liquide de frein
- Suspension de la remorque
- Pneu du véhicule tracteur/ de la remorque
- Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction
- Rétroviseurs additionnels : état, fixation
- Lave glaces, essuie-glaces
- Portes, fenêtres et/ou vanteaux (caravane), hayon.

Attelage/déattelage :

- Vérifications du système d'attelage : stabilisateur, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule
- Positionnement du véhicule tracteur ou de la remorque : verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin et du câble électrique, remontée de la roue jockey, desserrage du frein.
- Frein, roue jockey, filin, câble électrique, ouverture tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum).